

CONFERENCE EPISCOPALE

Sénégal Mauritanie Cap-Vert Guinée-Bissau
PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE DAKAR

BP 941 Dakar Sénégal

Tel : 33842 53 64/ 77 616 40 23

Email : secretariat.conf.smcvgb@gmail.com

DIRECTIVES POUR LE RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE DU SENEGAL (RCCS)

Rappel des Directives initiales

En approuvant, en 1991, ad experimentum, le Renouveau Charismatique Catholique du Sénégal (RCCS), les Évêques avaient alors émis les Directives suivantes :

- Ne pas mettre l'accent sur les prières de guérison parce qu'elles attireraient indistinctement les croyants de toute sorte par la recherche d'une guérison immédiate
- Mettre plutôt l'accent sur l'écoute de la Parole de Dieu afin de l'accueillir et de s'engager à la mettre en pratique dans sa vie (conversion). Mt 7, 21-27
- Que les rencontres (réunions) du Renouveau Charismatique soient une véritable école et une expérimentation de la prière biblique et chrétienne : louange, action de grâce, demande de pardon, intercession.
- Que l'appartenance au Renouveau Charismatique débouche sur l'engagement apostolique dans sa paroisse et dans son diocèse.

De telles Directives sont toujours actuelles aussi les faisons-nous nôtres en leur adjoignant les nouvelles Directives que voici :

I - Enracinement paroissial, diocésain et national

Première directive :

Le Renouveau Charismatique Catholique doit continuer à être un tremplin pour un engagement personnel dans la vie et la mission de l'Église au niveau paroissial, diocésain et national.

Deuxième directive :

La Paroisse est le centre et le milieu naturel de la vie spirituelle et des activités apostoliques des membres du Renouveau Charismatique.

En conséquence, le Curé, ou le prêtre qui le représente, est l'animateur spirituel du Renouveau Charismatique de la paroisse.

II – Les Fraternités

Troisième directive :

Devant l'écllosion de groupes qui se baptisent fraternités, il est important que soit respectée la présente Directive :

Pour qu'une « Fraternité » soit reconnue, l'Évêque doit en faire la ratification.

Ceci se fera à l'issue d'un processus comportant les étapes suivantes :

- Examen du bien fondé d'une telle fraternité : opportunité, but, objectifs, spiritualité propre, caractéristiques et activités particulières, etc...
- Nécessité d'un programme de formation biblique, doctrinale, morale et spirituelle des membres et des responsables de la fraternité.
- Rattachement et reconnaissance paroissiaux de la fraternité, car tout groupe de prière doit avoir des enracinements paroissiaux.
- Accompagnement paroissial par un ou plusieurs prêtres. Exigences de Rapports écrits à présenter à l'Évêque.

III – La Formation

Quatrième directive :

Mise sur pied par les responsables du Renouveau Charismatique d'un cadre et d'un programme pour la formation des membres du mouvement.

Cinquième directive :

Introduire une Session de formation au cycle de théologie permettant aux Séminaristes de connaître le Renouveau Charismatique ainsi que d'autres Mouvements d'Action Catholique, avant leur descente sur le terrain apostolique.

IV – L'Enseignement

Sixième directive :

Les programmes de formation exigés à la 4^{ème} Directive doivent contribuer au discernement des personnes aptes à dispenser des enseignements.

